

Objet : Les **AVANTAGES** de la **LICENCE CARTE NEIGE**

Concernant les avantages de tarification accordés aux skieurs affiliés à la FFS, des dispositions nouvelles (\*) et intéressantes apparaissent dans certaines stations.

⇒ Pour les stations indiquées ci-après, une **CARTE S.L.S.** personnelle devra être acquise par l'intéressé.

- **Prix de la carte S.L.S. : 1 € valable toute la saison et non remboursable**
- La présentation de cette carte S.L.S. sur le site, permettra l'acquisition  
- **au prix préférentiel indiqué** - du titre de transport.

## STATIONS COOPERANTES

**LE GRAND BORNAND**      Journée : 20 € au lieu de 24,40 €  
tous les jours, même vacances scolaires.

**ST GERVAIS**  
**ST NICOLAS DE VEROCE**      Journée : 26 € au lieu de 29 €  
tous les jours, même vacances scolaires  
échange remontées : St Gervais - St Nicolas

**ARECHE**      Journée : 14,50 € au lieu de 18,70 €  
1/2 Journée : 12,3 € au lieu de 14,9 €  
tous les jours, même vacances scolaires

**VALMOREL**      Journée : 23,5 € au lieu de 31 €  
tous les jours, même vacances scolaires

**7 LAUX**      Journée : 21,5 € au lieu de 25 €  
1/2 Journée : 19 €  
tous les jours, même vacances scolaires

**LES MENUIRES**      Journée : 25,5 € au lieu de 32 €  
les samedi, dimanche, lundi  
échange : caisse de la Croisette

**VAL CENIS**      Journée : 14,5 € au lieu de 21,5 €  
tous les jours, sauf vacances scolaires : Noel, février.

(\*) Ces dispositions nouvelles ne pourront devenir effectives que si S.L.S. a la possibilité de vendre dans les Clubs fédéraux un nombre suffisant de cartes S.L.S.

# STATIONS COOPERANTES proposant l'ancien système d'échange de contremarques déjà acquises et payées au CRMV

## LA CLUSAZ

1 jour **20,50 €** au lieu de 26,30 €

6 jours **110 €** au lieu de 137,50 €

Contremarques journées valables tous les jours, y compris le dimanche. Echange des contremarques séjours uniquement au Groupement des Remontées Mécaniques avec une photo d'identité, dans toutes les caisses pour les contremarques journées.

## LA PLAGNE

1 jour **25 €** au lieu de 37 €

6 jours "famille" **143 €** au lieu de 176 €

7 jours "famille" **163 €** au lieu de 200 €

Les tarifs "Famille nombreuse" seront accordés à partir de 4 personnes MINIMUM justifiant de leur appartenance à la même famille, sur présentation d'une contremarque mentionnant le numéro de Licence Carte Neige 2003/2004 de chacun. Les forfaits "Famille nombreuse" ne pourront être délivrés séparément.

Validation des contremarques journées sur présentation de la Licence Carte Neige :

- **Tous les jours** uniquement à Aime (à 18 Km en aval de la station)

- **Le dimanche (sur présentation du forfait de la veille)** : aux caisses de Champagny, Montalbert, Montchavin, Plagne Centre (billetterie centrale)

Validation des contremarques Séjour : Tous les jours aux caisses de Aime-Macôt, Champagny, Montchavin, Plagne Centre (billetterie centrale), Montalbert.

## LES ARCS

1 jour **30,50 €** au lieu de 36,50 €

6 jours **163 €** au lieu de 176 €

Contremarques journées valables toute la saison uniquement les samedis, dimanches et lundis. Toutes les contremarques s'échangent aux caisses centrales SMA de Bourg-Saint-Maurice, Arc 1600, Arc 1800, Arc 2000 sur présentation de la licence carte neige et d'une pièce d'identité.

Ouverture du 13/12/2003 au 02/05/2004.

## TIGNES

1 jour **32 €** au lieu de 38 €

6 jours **169 €** au lieu de 181 €

Contremarques journées valables toute la saison uniquement les samedis, dimanches et lundis.

Pour les Contremarques séjours, échange tous les jours de la semaine avec une photo d'identité aux caisses du télécabine de Grande-Motte.

## VAL D'ISERE

1 jour **32 €** au lieu de 38 €

6 jours **169 €** au lieu de 181 €

Contremarques journées valables toute la saison uniquement les samedis, dimanches et les lundis.

Les contremarques séjours, sont à échanger aux caisses du Funival à la Daille et Solaise Express.

## LES DEUX ALPES

1 jours **26 €** au lieu de 33 €

Contremarques échangées aux guichets des Deux Alpes Loisirs, valables tous les jours, même pendant vacances scolaires.

## GROUPES CONSTITUES C.R.M.V.

**ATTENTION** : Pour toutes les stations ci-dessous, vous devrez IMPERATIVEMENT prendre des bons de groupes au COMITE REGIONAL, en justifiant de votre adhésion à la FEDERATION FRANCAISE DE SKI.

□ La Plagne □ Tignes □ La Clusaz □ Val Cenis □ 7 Laux □ Pralognan □ St Nicolas de Véroce.

oooooooooooooooooooo